

8.—Lieu de naissance des parents des jeunes délinquants nés au Canada, moyenne de 1941-1945

Lieu de naissance du père et de la mère	Moyenne de 1941-1945		
	Délinquants âgés de 7 à 15 ans	Population estimative âgée de 7 à 15 ans	Taux par 1,000 <sup>1</sup>
Canada.....	4,155	1,218,554	3.4
Grande-Bretagne et possessions.....	529	111,883	4.8
Etats-Unis.....	47	24,862	1.9
Autres pays étrangers.....	487	186,925	3.6
Non donné ou non connu.....	427	-	-

<sup>1</sup> Les taux des délinquants sont par millier de personnes du même âge et dont le lieu de naissance des parents est le même.

Condamnations de jeunes délinquants et de jeunes adultes délinquants.

—Bien que, officiellement, les jeunes délinquants soient des personnes de moins de 16 ans, en raison de l'intérêt croissant suscité par la criminalité chez les jeunes, le tableau suivant a été dressé. Les condamnations pour délits criminels chez les personnes âgées de 16 ans à moins de 21 ans y sont ajoutées aux chiffres des jeunes délinquants trouvés coupables de délits majeurs. Les taux par 100,000 habitants sont la proportion de délits commis par des personnes de tout groupe d'âge.

9.—Condamnations de jeunes délinquants pour délits majeurs et de jeunes adultes pour délits criminels, années terminées le 30 septembre 1939-1945

Nota.—Le chiffre de la population de 1941 est celui du recensement de 1941; les chiffres de population de toutes les autres années sont des estimations officielles.

Année	Jeunes délinquants (7-15 inclusivement)			Jeunes adultes (16-18 inclusivement)			Adultes (19-20 inclusivement)		
	Condam-nations	Taux par 100,000 habitants	Change-ment sur l'année précédente	Condam-nations	Taux par 100,000 habitants	Change-ment sur l'année précédente	Condam-nations	Taux par 100,000 habitants	Change-ment sur l'année précédente
	nombr.		%	nombr.		%	nombr.		%
1939....	5,018	264	- 0.7	6,030	895	+15.8	4,450	1,085	+35.4
1940....	5,298	289	+ 5.6	5,762	850	- 4.4	3,709	867	-16.7
1941....	6,204	321	+17.1	5,434	810	- 5.7	3,146	732	-15.2
1942....	6,920	358	+11.5	5,350	806	-1.6	3,118	720	- 0.9
1943....	6,494	333	- 6.2	6,768	1,027	+26.5	3,237	752	+ 5.4
1944....	6,529	335	+ 0.5	7,490	1,138	+10.7	3,940	893	+19.9
1945....	5,758	295	-11.8	6,958	1,064	- 7.1	3,732	852	- 5.3

Récidivistes.—De 1922 à 1945, environ un sur quatre des enfants cités devant les tribunaux n'a pas tenu compte du premier avertissement du tribunal et a comparu au moins une deuxième fois.

Les chiffres de 1945 démontrent que dans presque les trois quarts des cas (73.5 p. 100), les délinquants étaient cités devant les tribunaux pour la première fois, 14.1 p. 100 comparassent pour un second délit, 5.9 p. 100, pour un troisième, 2.4 p. 100 pour un quatrième et 4.1 p. 100 pour un cinquième ou davantage.

Le tableau suivant, qui porte sur la décennie de 1936 à 1945, indique les comparaisons antérieures des garçons et filles condamnés pour délits majeurs.